



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-02-1-6

Date de convocation :

18/02/2026

Nombre de membres en
exercice : **15**

Nombre de présents : **10**

Procurations : **0**

Absents : **5**

Suffrages exprimés : **10**

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**OBJET : CONTRAT DE
CESSION DE DROITS
D'AUTEUR**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le sept novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Catllar (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Josette PUJOL, Maire.

Présents : Josette PUJOL, Gérald BARJAVEL, Séverine PRADEILLE, Nicole ARQUER, Henri DECHARTRE, Laëtitia GILLES, Nadège SELVA, Laurent ALBECQ, Pierre BES, Sandrine LECOMTE.

Procurations : Néant

Absents : Céline SEMENOU, Laurent ASTRUCH, Catherine PECH, Michel BOFFA, Léa BARJAVEL.

Madame Sandrine LECOMTE est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire présente au conseil municipal le contrat de cession de droits d'auteur concernant les deux films réalisés par Monsieur Marc COUSIN, Laurent LAFRAN et Marcos DE ARRIBA PERROY sur le village et l'église de CATLLAR. Ce contrat fixe les modalités pratiques et financières d'utilisation, de diffusion et de distribution des films entre la commune et les réalisateurs titulaires de droits d'auteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :**

- **D'approuver** le contrat de cession de droits d'auteur tel que présenté par son Maire.
- **D'autoriser** Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Josette PUJOL.

